

OC-15-019	Initier un test diagnostique pour le virus du SARS-CoV-2 ¹ par écouvillonnage - CHSLD	
Version n°2	Entrée en vigueur : 2020-07	Révisée le : 2020-07-16
Installation(s) : Toutes les installations du CIUSSS MCQ concernées.		
Territoire(s) visé(s) : Tous les territoires du CIUSSS MCQ.		
Service(s) visé(s) : Tous les centres d'hébergement et de soins de longue durée.		

Référence à un protocole : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Si oui, titre : S. O. Si non, voir les directives.
Professionnels visés par l'ordonnance : <ul style="list-style-type: none">Les infirmières, infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes, les physiothérapeutes, les audiologistes, les orthophonistes, les nutritionnistes-diététistes, hygiénistes dentaires, les dentistes sont autorisés à appliquer cette ordonnance dans le respect de leur champ d'exercice.
Activités réservées : <ul style="list-style-type: none">Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
Clientèle visée : Usagers hébergés en CHSLD qui répondent aux conditions d'initiation de cette ordonnance.
Situation clinique visée par l'ordonnance : <ul style="list-style-type: none">Dépister ou détecter rapidement la présence du SARS-CoV-2 des résidents hébergés afin de contrôler la transmission du virus dans un mode d'isolement.Réaliser un dépistage préventif suite à un isolement de 14 jours dans une zone tampon

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

Indications justifiant un dépistage COVID-19

- Usager qui répond aux critères cliniques de la COVID-19 établis par la Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle du CIUSSS MCQ.
Ceux-ci sont disponibles à l'adresse <https://ciusssmcq.ca/informations/intranet/covid-19-employes/prelevements-et-depistages/>.
- Usager qui a été en isolement de 14 jours dans une zone tampon en CHSLD.

¹ SARS-CoV-2 : Pathogène en cause dans l'infection COVID-19

CONTRE-INDICATIONS

- Obstruction des voies nasales.
- Épistaxis active.
- Chirurgie récente du nez (moins de sept jours).
- Fracture du nez récente (moins d'un mois).
- Laryngospasme (stridor).
- Chirurgie récente de la bouche.
- Blessure sévère au cou, au visage, ou à la tête.
- Dent(s) ou implant(s) dentaire(s) instable(s).

LIMITES/ORIENTATIONS VERS LE MÉDECIN

En présence de signes et symptômes **SÉVÈRES** suivants, contacter **immédiatement** le médecin selon les modalités en vigueur en CHSLD :

- Détresse respiratoire sévère.
- Fréquence respiratoire de 24 et plus par minute.
- Besoin de 4 L d'oxygène et plus pour saturation de 90% et plus.
- Tension artérielle systolique inférieure à 90 mmHg malgré une réanimation liquidienne adéquate.
- Tout critère jugé sévère (ex : altération de l'état de conscience).

DIRECTIVES

- Mettre en place les précautions gouttelettes/contact renforcé avec protection oculaire :
 - Isoler le résident à sa chambre. S'il s'agit d'une chambre double : maintenir une séparation spatiale de 2 mètres ou s'assurer de la présence d'un rideau séparateur.
 - Aviser la conseillère en prévention et contrôle des infections (PCI).
- Effectuer le prélèvement **dès le début des symptômes**.

Dès l'entrée dans la chambre du résident :

- Masque de procédure.
- Visière ou lunettes de protection
- Blouse de protection à manche longue.
- Gants.
- Effectuer le prélèvement selon la méthode de soins informatisée (MSI) et selon la procédure de dépistage et transport des spécimens expliqués ci-dessous.

Procédure de prélèvement et transport des spécimens pour le virus SARS-CoV-2 :

- Se référer à la méthode de soins informatisée (MSI) *Prélèvement des sécrétions des voies respiratoires supérieures* du Centre expertise en santé de Sherbrooke (CESS).

- Utiliser UN SEUL écouvillon pour les deux voies (voir l'aide-mémoire disponible sur le MIC à l'adresse suivante : https://ciusssmcq.ca/Content/Client/Librairie/Documents/COVID-19/Personnel/Depistage/Aide-memoire_materiel_de_prelevement_Covid-19_VF_2841_.pdf).
- Mettre l'analyse au nom du Dre Lise-Andrée Galarneau.
- Acheminer le prélèvement selon la procédure établie (voir l'aide-mémoire disponible sur le MIC à l'adresse suivante : <https://ciusssmcq.ca/informations/intranet/covid-19-employes/prelevements-et-depistages/>).
- **Ne jamais utiliser le convoi pneumatique.**
- Le spécimen doit être maintenu à froid pour le transport (4°C).

Communication du résultat et suivis

Tous les résultats seront transmis au prescripteur et à l'unité des soins. La prise en charge des résultats s'effectue selon les modalités suivantes :

- Si le résultat est **négatif** :
 - L'utilisateur ou son représentant légal est informé par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire du CHSLD.
 - L'utilisateur demeure en isolement gouttelettes/contact renforcé avec protection oculaire jusqu'aux directives de la conseillère en prévention des infections.
- Si le résultat est **positif** :
 - L'utilisateur ou son représentant légal est informé par le médecin.
 - L'utilisateur est orienté vers l'aire de confinement selon les modalités de votre installation.

MÉDECIN RÉPONDANT

Dre Lise-Andrée Galarneau, Infectiologue, Officier PCI CIUSSS MCQ.

ANNEXES

S. O.

BIBLIOGRAPHIE

Institut national de santé publique (Comité sur les infections nosocomiales du Québec). *COVID-19 : Recommandations intérimaires sur les mesures de prévention et de contrôle des infections pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée pour aînés*, 18 mars 2020.

Centre d'expertise en santé de Sherbrooke. *Méthodes de soins informatisées : Prélèvement des sécrétions des voies respiratoires supérieures*.

CIUSSS MCQ. *Ordonnance collective OC-15-015*, mars 2020.

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

S. O.

MOTS-CLÉS

Coronavirus, COVID-19

APPROBATION / ADOPTION

ÉLABORATION	Nancy Baril, conseillère cadre en soins infirmiers, Direction des soins infirmiers Mélanie Rajotte, conseillère cadre en soins infirmiers, Direction des soins infirmiers	
COLLABORATION	Hélène Desjardins, chef d'administration de programme SAPA – hébergement (Rive-Sud) Caroline Labrecque, conseillère cadre en prévention et contrôle des infections (zone sud) Marie-Eve Lagacé, chef d'administration de programme SAPA – hébergement (Rive-Nord)	
ANNULE ET REMPLACE	CSSSAE	S. O.
	CSSSBNY	S. O.
	CSSSD	S. O.
	CSSSE	S. O.
	CSSSHSM	S. O.
	CSSSM	S. O.
	CSSSTR	S. O.
	CSSSVB	S. O.
	Agence	S. O.
	CJMCQ	S. O.
	CRDITED	S. O.
	Domrémy	S. O.
	InterVal	S. O.
APPROUVÉE PAR :	Approbation électronique Stéphanie Despins Directrice adjointe Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections	2020-06-18
	Approbation électronique Dre Lise-Andrée Galarneau Infectiologue, Officier PCI	2020-06-13
ADOPTÉE PAR :	Approbation électronique Dr Jocelyn Gervais Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2020-07-16